



BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (trice)

DEMANDE D'AIDE A LA FORMATION

Vous habitez sur le territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) et vous avez décidé de vous former pour obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (trice) de centre de vacances et de loisirs (BAFA).

La CCCE peut vous accorder une aide financière qui correspond à 54% du coût de la formation sachant qu'elle ne peut excéder 200,00€ par session de formation.

Cette demande dûment complétée et signée sera à retourner à la CCCE dans un délai de **six mois maximum** suivant la formation, après avoir fait remplir par l'organisme de formation l'attestation correspondante annexée au verso.

N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives demandées. Toute demande incomplète ne sera pas traitée.

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A CETTE DEMANDE

Le dossier de demande dûment complété et signé
Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
La (les) copie (s) de la (des) facture (s) de la (des) formation (s)

DOSSIER A RETOURNER A

Communauté de Communes de Cattenom et Environs
2 avenue du Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Voir page suivante →

- (1) Cocher la case correspondante
- (2) Ecrire en capitales
- (3) le demandeur ou sont représentant légal si celui-ci est mineur

Votre Etat Civil

(2) Nom de Naissance :
(2) Nom Marital :
Prénom :
Adresse complète :
Code Postal : Commune :
Téléphone Fixe : Mobile :
Adresse Mail :
(1) Sexe : F H Date de Naissance :/...../.....
Lieu de naissance :
Département ou Pays :

(1) Votre Situation Actuelle

- Vous suivez des études (lycéen, étudiant)
- Vous suivez une formation professionnelle (apprenti, formation continue)
- Vous êtes en activité professionnelle
- Vous êtes sans activité professionnelle
- Vous êtes au chômage
- Vous êtes bénéficiaire d'un contrat d'insertion
- Vous êtes bénéficiaire d'une allocation formation reclassement (AFR)
- Autre situation : Précisez :

Je soussigné(e), (3).....
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.

A le

Signature du demandeur
Signature du représentant légal

« Il est rappelé que toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose, notamment, aux sanctions prévues à l'article 441-1 du Code Pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende »

Voir page suivante →

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enrichir l'analyse des besoins sociaux du territoire. Les destinataires des données sont la Communauté de Communes de Cattenom et Environs et le Centre Intercommunal d'Action Sociale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Centre Intercommunal d'Action Sociale Communauté de Communes de Cattenom et Environs 2 avenue du Général de Gaulle 57570 CATTENOM. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »